

03.10.2014

GOLF

Composition de la Commission Mixte Nationale

FFGolf : Philippe LE COZ (responsable golf scolaire et universitaire) – Christophe MUNESIA (DTN) ou son représentant - Pascale SONCOURT (DTN Adjoint)

FF Sport U : Jean François JUST (ASU Nantes) – Luc DALLA PIETRA (ASU Annecy) – Xavier DUNG (directeur national adjoint)

La FF Sport U et la FF Golf s'associent pour organiser en 2015 :

- **Un championnat de France individuel 1^{ère} série (jusqu'à 15.4 d'index) et 2^{ème} série (de 15.5 à 24.4 d'index).**
- **Un championnat de France par équipes d'AS.**

1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats complets de chaque championnat d'académie (et/ou I.R) et des demandes de qualification exceptionnelle

15 mai 2015

2 – Date et lieu du championnat de France

**Du 22 au 25 juin 2015
Golf de PLANCHETORTE (BRIVE)**

3 – Formule sportive

Formule 1^{ère} et 2^{ème} série : 54 trous STROKE PLAY BRUT, 18 trous par jour, sur 3 jours.

Un titre hommes et un titre dames par série.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place uniquement à l'issue des deux tours, un départage sera organisé en « au trou par trou ».

Championnat de France par équipes d'associations

Equipes composées de 3 (minimum) ou 4 (maximum) joueurs ou joueuses de la même association sportive universitaire qualifiés en individuel.

NOUVEAU : 1 licence extérieure ou individuelle par équipe est autorisée (sous réserve d'une licence individuelle ou extérieure d'une A.S de la même académie et ne présentant pas d'équipe au championnat de France). Si une A.S présente plusieurs équipes, le joueur extérieur ne pourra pas être intégré dans la meilleure des deux équipes de cette A.S (poids de l'équipe déterminé par les résultats individuels des championnats d'académies et IR. la somme des index de l'équipe).

Les équipes seront constituées sur place en fonction des joueurs qualifiés pour le championnat de France individuel.

La composition de l'équipe est obligatoirement déposée auprès du starter, sur une fiche prévue à cet effet, avant le départ du premier joueur de l'équipe lors du 1^{er} tour de l'épreuve.

Une association peut présenter plusieurs équipes, mais une seule pourra figurer dans les trois premières places.

Classement : cumul des 3 meilleurs scores de chaque tour, sur 4 joueurs maximum composant l'équipe (équipes mixtes autorisées).

Départage en cas d'égalité : résultats bruts du 2nd puis du 1^{er} tour, puis résultats bruts des 9, 6 puis 3 derniers trous du dernier tour.

4 – Championnats d'académies ou inter-académiques

Le championnat se déroule obligatoirement sur 18 trous stroke-play BRUT, à une date fixée en CMR, de préférence le **jeudi** sur une épreuve universitaire spécifique ou, à défaut, sur une épreuve de ligue. Dans tous les cas, le championnat d'académie doit être inscrit au calendrier de la ligue

de Golf. Il est obligatoirement enregistré sur RMS Clubs et comporte une seule série Dames et une seule série Messieurs.

NOUVEAU :

Ce championnat d'académies ou inter-académiques comporte 2 séries : un championnat individuel 1^{ère} série (jusqu'à 15.4 d'index) et 2^{ème} série (de 15.5 à 24.4 d'index).

La CMR doit s'efforcer de ne pas programmer le championnat d'académie à une date entrant en concurrence avec une compétition majeure du calendrier FFGolf.

5 - Qualifications pour le championnat de France

Les joueurs sont sélectionnés pour participer au championnat de France 1^{ère} et 2^{ème} série (quota de place attribués lors de la CMN de sélection) par ordre des résultats obtenus lors du championnat d'académie (ou inter-académies) suivant l'opération score brut-sss+zta.
Le champion d'académie n'est pas qualifié automatiquement.

Modalités d'inscription (et de qualification) : via le CRSU d'origine des étudiants et A.S.
Le CRSU renvoie à la CMN l'ensemble (tous les participants) des résultats bruts des championnats d'académie et d'IR.

La commission mixte nationale se réserve le droit d'examiner d'éventuels repêchages, pour des joueurs ayant joué le championnat d'académie ET figurant au mérite amateur.

Qualifications exceptionnelles : étudiant à l'étranger ET figurant au mérite amateur du mois de mai 2015. Attention, un stage professionnel (en situation) n'est pas une clause de Q.E.

Un joueur doit participer à un championnat d'académie (ou inter-académies) pour prétendre à une qualification au championnat de France. Si la date de son championnat ne lui permet pas de jouer dans son académie, il devra s'inscrire à un championnat se déroulant dans une autre académie, et le faire savoir au directeur de son CR Sport U d'origine. Q.E. : consultez attentivement le site

www.sport-u.com

6- Règlement sportif

Le championnat de France universitaire se déroule suivant le règlement général des épreuves de la FFGolf.

Le règlement spécifique de l'épreuve, défini chaque année par la CMN, prévaut sur le règlement général FFGolf.

Pas de caddets. Les professeurs accompagnateurs membres de l'A.S. engagée (et eux seuls) ont la possibilité de caddeyer (conseiller) un joueur (sous réserve qu'ils se soient identifiés auprès des organisateurs et qu'ils aient retiré leur badge ad hoc auprès du comité d'organisation.

Les chariots électriques sont interdits durant toute l'épreuve.

Les épreuves FF Sport U sont « NON-FUMEUR ».

7- Programme international

EUSA : l'équipe d'AS championne de France se verra proposer de participer au championnat universitaire Européen qui se déroulera du 16 au 20 septembre 2015 à St Gallen, Suisse.

Si la participation au championnat d'Europe universitaire nécessite la prise en charge d'un arbitre par Association Sportive qualifiée, la CMN désignera ce dernier.

FISU : « L'Universiade d'été se déroulera à GWANGJU (Corée du Sud) du 3 au 14 juillet 2015. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.»

